

18 MARS 2014

Service Courrier

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil quatorze, le 13 mars à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Alain BERGER, Josette BESSE, Daniel BOUR, Jean-Claude BOUROUH, Jacques BOUQUENEUR, Claude BRUCKERT, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Xavier DOMON, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Arlette ECABERT, Hubert ECOFFEY, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Jean-Claude JACOB, Jean LOCATELLI, Sylvie MANZONI, Thierry MARCJAN, Robert NATALE, Daniel NICOLAS, Maurice NICOUD, Pierre OSER, Bernard TENAILLON, Jean-Claude TOURNIER, **membres titulaires** et Patrice SCHWARTZENTRUBER **membre suppléant ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Guy BOURQUIN, Laurent BROCHET, Marcel BRUNGARD, Gérard FESSELET, Hervé FRACHISSE, Francis GERARD, Claude GIRARD, Daniel KUNTZ, Bernard LIAIS, Evelyne MANTEY, Françoise PELCAT, Jean Marc PELLETIER, Cédric PERRIN, Elghazi ZOUNDARI.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Gérard FESSELET à Patrice SCHWARTZENTRUBER, Daniel KUNTZ à Pierre OSER.

Assistaient à la séance : Serge MARQUIS, Pierre SCHIRCH, Myriam PISANO, Bernard VIATTE

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
5 mars 2014	5 mars 2014	En exercice	42
		Présents	29
		Votants	30

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Sylvie MANZONI est désignée.

2014-02-06– Augmentation du temps horaire de l'agent d'entretien-Site de Grandvillars
Rapporteur : Denis BANDELIER

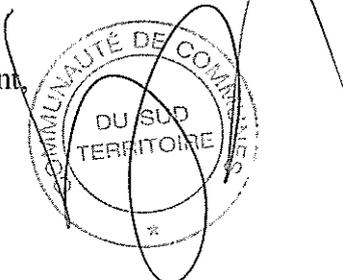
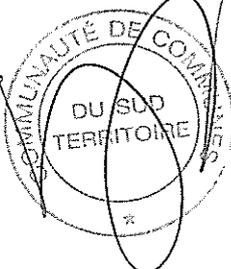
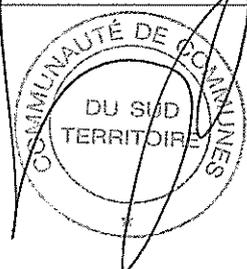
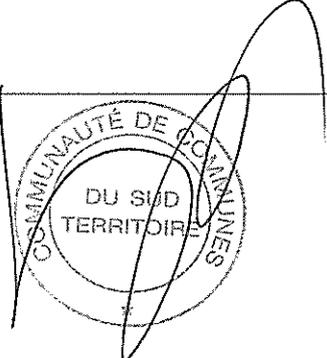
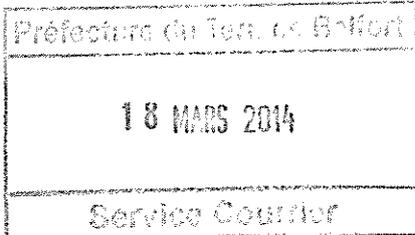
Le temps horaire de l'agent d'entretien (adjoint technique 2^{ème} classe) en charge des locaux de Grandvillars (rue de l'Arc) est actuellement de 10 heures hebdomadaires.

Afin d'assurer également l'entretien des locaux de la station d'épuration de Grandvillars, il est nécessaire de réviser le temps horaire de cet agent d'entretien.

Il est donc proposé au conseil communautaire d'augmenter le temps de travail de l'agent d'entretien du site de Grandvillars à hauteur de 12 heures hebdomadaires à compter du 1^{er} avril 2014.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **De se prononcer sur l'augmentation du volume horaire de l'agent d'entretien à raison de 12 heures hebdomadaires à compter du 1^{er} avril 2014,**
- **D'autoriser le Président à prendre les arrêtés correspondant,**
- **D'autoriser le Président à signer tout document administratif juridique ou financiers relatifs à cette prise de décision.**

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p> <p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 18 MARS 2014 Et publication ou notification le 18 MARS 2014</p> <p>Le Président,</p>  	<p>Le Président,</p>    <p>Préfecture du Terr. de Belfort 18 MARS 2014 Service Courrier</p>
--	---